

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami: n'en ayons que d'excellents.

Abonnement: 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES. 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

LES RECREATIONS GRAMMATICALES

DU

JEUNE AGE

OU

LA GRAMMAIRE EN IMAGES

À L'USAGE DES PETITS ENFANTS..... ET DES GRANDS

1 beau vol. in-4 de 139 pages Prix \$1.75

..... cette suite de caricatures, de petites scènes humoristiques,

Ce qui fait surtout le mérite de cette petite grammaire, c'est d'être intuitive, comme on veut, et avec raison, que l'enseignement soit aujourd'hui; c'est de faire pénétrer des règles arides par des figures réjouissantes et instructives; c'est de donner des exemples où chaque mot est une chose utile à connaître par les enfants.

Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus finement spirituel, de plus désopilant parfois, que



table photographie de la pensée et des règles de grammaire.

Je ne veux en donner pour preuve que la galerie de portraits, qui rend sensible la valeur des interjections et grave à tout jamais dans la mémoire les nuances de ces particules, parfois si difficiles à distinguer et à faire retenir. Le crayon de Cham n'a rien fait de pareil.....

(Extrait d'une lettre de M. le CHANOINE L. HUGUET.)

ont beau souffrir, rien ne peut les arrêter. Voilà, M. F., ce que vous feriez si vous vouliez en faire autant. Vous ne crairiez ni le monde ni le démon; vous ne cherchiez et ne voudriez que ce qui pourrait plaire à votre Maître, qui est Dieu lui-même. Convenez avec moi, que les mondains sont beaucoup plus constants à tous les sacrifices qu'ils font pour plaire à leur maître, qui est le monde, que nous, à faire ce que nous devons faire pour plaire à notre Maître, qui est notre Dieu.

II. — Mais, maintenant, recommençons d'une autre manière. Dites-moi, mon ami, pourquoi est-ce que vous raillez ceux qui font profession de piété? ou, si vous ne comprenez pas bien, ceux qui font des prières plus longues que les vôtres, qui fréquentent plus souvent les sacrements que vous ne le faites vous-même et qui fuient les applaudissements du monde? De trois choses l'une, M. F.: ou vous regardez ces personnes comme des hypocrites, ou vous raillez la piété elle-même, ou enfin, vous êtes fâchés de ce qu'ils valent mieux que vous. Lo Pour les traiter d'hypocrites, il faut que vous ayez lu dans leur cœur, et que vous soyez parfaitement convaincus que toute leur dévotion est fautive. Eh quoi! M. F., ne paraît-il pas naturel que, quand nous voyons faire quelques bonnes œuvres à quelqu'un, nous pensions que leur cœur est bon et sincère. D'après cela, voyez combien votre langage et votre jugement sont ridicules. Vous voyez un extérieur bon dans votre voisin, et vous dites ou pensez que son intérieur ne vaut rien. Voilà, dit-on, du bon fruit; certainement, l'arbre qui le porte est de bonne espèce, et vous en jugez bien. Et s'il s'agit de juger des gens de bien, vous direz tout le contraire: voilà du bon fruit; mais l'arbre qui le porte ne vaut rien! non M. F., non, vous n'êtes ni si aveugles ni si insensés que de déraisonner de la sorte.

En deuxième lieu, nous disons que vous raillez la piété elle-même: Je me trompe; vous ne raillez pas cette personne parce qu'elle prie longtemps ou souvent et avec respect: non, ce n'est pas pour cela, parce que vous priez aussi, (du moins si vous ne le faites pas, vous manquez à un de vos premiers devoirs.) Est-ce parce qu'elle fréquente les sacrements? Mais vous n'êtes pas venus jusqu'à ce temps sans vous approcher des sacrements, on vous a bien vus au tribunal de la pénitence, on vous a bien vus vous asseoir à la table sainte. Vous ne méprisez donc pas cette personne parce qu'elle remplit mieux ses devoirs de religion que vous; étant parfaitement convaincus du danger où nous sommes de nous perdre, et par conséquent du besoin que nous avons d'avoir souvent recours à la prière et aux sacrements pour persévérer dans la grâce du bon Dieu, parce qu'après ce monde il n'y a plus de ressourcement: bien ou mal il faudra y rester pendant toute l'éternité.

Non, M. F., ce n'est pas tout cela qui nous fatigue dans la personne de notre voisin: c'est que, n'ayant pas le courage de Pimiter, nous ne voudrions pas avoir la honte de notre lâcheté; mais l'entraîner dans nos désordres ou dans notre vie indifférente. Combien de fois ne disons-nous pas: à quoi servent toutes ces grimaces, à quoi sert de tant rester à l'église, d'y aller si matin, et le reste? Hélas! M. F., c'est que la vie d'une personne de piété qui est sérieuse est la condamnation de notre vie lâche et indifférente. Il est bien aisé de comprendre que leur humilité et le mépris qu'elles font d'elles-mêmes condamne notre vie orgueilleuse, qui ne veut rien souffrir, qui voudrait que tout le monde nous aime et nous loue; il n'y a pas de doute que leur douceur et leur bonté pour tout le monde fait honte à nos emportements et à nos colères; il est bien vrai que leur modestie, leur réserve dans toutes leurs démarches condamne notre vie mondaine et pleine de scandales. N'est-ce pas cela seul qui nous tourmente dans la personne de notre prochain? n'est-ce pas que cela nous fâche, quand nous entendons lire du bien des autres personnes dont on publie les bonnes actions? Oui, sans doute que leur dévotion, leur respect à l'Église nous condamne, et fait ombre à notre vie tout évaporée et à notre indifférence pour notre salut. Comme nous sommes naturellement portés à excuser dans les autres les défauts que nous avons nous-mêmes, de même nous sommes toujours portés à désapprouver dans les autres les vertus que nous n'avons pas le courage de pratiquer: c'est ce que nous voyons tous les jours. Un libertin est content de trouver un libertin qui l'approuvera dans ses désordres; bien loin de le détourner, il l'encourage. Un vindicatif se réjouira d'être avec un autre vindicatif pour se consulter ensemble, afin de trouver le moyen de se venger de leurs ennemis. Mais, mettez, dans une personne sage avec un libertin, une personne qui est toujours prête à pardonner avec un vindicatif: de suite, vous voyez les méchants se déchaîner contre les bons et leur tomber dessus. Pourquoi cela? M. F., sinon parce que n'ayant pas la force de faire ce qu'ils font, ils voudraient pouvoir les entraîner de leur côté, afin que leur vie sainte ne soit pas une censure continuelle de la leur. Mais, si vous voulez comprendre l'aveuglement de ceux qui se railent des personnes qui remplissent mieux leur devoir de chrétien qu'eux, écoutez-moi un instant.

Que diriez-vous d'une personne pauvre qui porterait envie à un riche, si ce pauvre n'est pas riche parce qu'il ne le veut pas: ne lui diriez-vous

pas: mon ami, pourquoi dites-vous du mal de cette personne parce qu'elle est riche? il ne tient qu'à vous d'être et encore plus si vous le voulez. De même, M. F., pourquoi sommes-nous portés à blâmer ceux qui sont plus sages? Il ne tient qu'à nous de l'être et encore plus, si nous voulons. Les gens qui pratiquent la religion, qui en font plus que nous, ne nous empêchent pas d'être aussi sages et plus même, si nous voulons.

En troisième lieu, je dis que les gens sans religion qui méprisent ceux qui en font profession, je me trompe ils ne les méprisent pas, ils font seulement semblant (de les mépriser), parce que dans le fond de leur cœur ils sont pleins d'estime pour eux: en voulez-vous une preuve? la voici. Au près de qui va aller une personne, même sans piété, pour trouver quelques consolations dans ses peines, ou quelque adoucissement dans ses chagrins ou ses souffrances? Croyez-vous que ce soit auprès d'une personne sans religion comme elle? Non, mon ami, non. Elle sait bien qu'une personne sans religion ne peut vous consoler, ni vous donner des bons conseils. Mais elle ira trouver même les personnes qu'elle a railées dans un temps. Elle est trop bien convaincue qu'il n'y a qu'une personne sage et craignant Dieu qui peut nous consoler et un peu adoucir nos peines. En effet, M. F., combien de fois nous étant trouvés abîmés dans le chagrin ou quelque autre misère, sommes-nous allés trouver quelques personnes sages, et après un quart-d'heure de conversation nous nous sommes sentis tout changés et nous nous sommes retirés en disant: Que ceux qui aiment le bon Dieu sont heureux et ceux qui sont autour! Je me desolais, je ne faisais que pleurer, je me désespérais. Pour un petit instant que j'ai été avec cette personne, je me suis senti tout consolé. C'est bien vrai tout ce qu'elle m'a dit, que le bon Dieu n'avait permis cela que pour mon bien, et que tous les saints et saintes en avaient bien plus enduré que moi, et qu'il valait bien mieux souffrir en ce monde que dans l'autre. Nous finissons par dire: dès que j'aurai quelque peine, vite j'y retournerai pour me consoler. Oh! belle religion, que ceux qui vous pratiquent tout de bon sont heureux, et que les douceurs et les consolations que vous nous procurez sont grandes et précieuses!...

Eh bien! M. F., vous voyez donc que vous raillez ceux qui ne le méritent pas: vous devez, au contraire, infiniment remercier le bon Dieu d'avoir parmi vous quelques bonnes âmes pour apaiser la colère de Dieu, sans quoi, nous serions bientôt écrasés par la justice de Dieu. Mais, tout bien considéré, une personne qui fait bien ses prières, qui ne cherche qu'à plaire au bon Dieu, qui aime à rendre service au prochain, qui sait donner jusqu'à son nécessaire pour l'aider, qui pardonne volontiers ceux qui lui font quelque injure, vous ne pouvez pas dire que c'est-là fait mal, au contraire. Elle n'est que bien digne d'être louée et estimée de tout le monde. C'est cependant cette personne que vous déclinez; n'est-ce pas que vous ne pensez pas à ce que vous disiez? C'est bien vrai, pensez-vous en vous-mêmes; elle est plus heureuse que nous. Tenez, mon ami, écoutez-moi, et je vous dirai ce que vous devez faire: c'est que, bien loin de les blâmer et de les railler, vous devriez faire tous vos efforts pour les imiter: c'est de vous unir, tous les matins, à leurs prières et à toutes les actions qu'ils s'en font pendant la journée. Mais pour faire ce qu'elles font, il y a trop de violence à se faire: et trop de sacrifices à accomplir. Il y a bien à faire!... Pas autant que vous dites bien; c'est bien malaisé de bien faire vos prières le matin et le soir? est-ce bien difficile d'écouter la parole de Dieu avec respect, en demandant au bon Dieu la grâce d'en profiter? est-ce bien difficile de ne pas sortir dehors pendant les instructions? de ne pas travailler le saint jour du dimanche? de ne pas manger de (la) viande les (jours) défendus, en méprisant les mondains qui veulent absolument se perdre?

Si vous craignez que le courage vous (manque), portez vos regards sur la Croix où Jésus-Christ est mort, et vous verrez que le courage ne vous manquera pas. Voyez ces foules de martyrs qui ont souffert tout ce que vous ne pourrez jamais comprendre, crainte de perdre leurs âmes. Sont-ils fâchés, M. F., maintenant, d'avoir méprisé le monde, et ses qu'en-dira-t-on.

Concluons, M. F., en disant combien il y a peu de personnes qui servent véritablement le bon Dieu. Les uns tâchent de détruire la religion, s'ils pouvaient, par la force de leurs armes, comme faisaient les rois et les empereurs païens; les autres par leurs cris impies voulaient l'avilir et la faire perdre s'ils avaient pu; d'autres la railent dans ceux qui la pratiquent; et enfin d'autres voudraient bien la pratiquer; mais ils ont peur de la faire devant le monde. Hélas! M. F., que le nombre de ceux qui sont pour le ciel est petit, puisqu'il n'y a que ceux qui combattent continuellement et vigoureusement le démon et leurs penchants, et qui méprisent le monde avec toutes ses railleries! Puisque, M. F., nous n'attendons notre récompense et notre bonheur que de Dieu seul, pourquoi (aimer) le monde que nous avons promis avec serment de haïr et de mépriser pour ne suivre que Jésus-Christ, portant (sa croix) tous les jours de notre vie? Heureux celui, M. F., qui ne cherche que Dieu seul et qui méprise tout le reste. C'est le bonheur...

TRADITIONS

DE LA

COMPAGNIE DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE

POUR LA DIRECTION DES GRANDS SÉMINAIRES

PAR

M. H. J. ICARD

supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice.

1 vol. in 8 de XVI-360 p. Prix franco: \$1.50.

En tête du nouveau livre de M. Icard se lit une lettre du cardinal Guibert qu'il faudrait reproduire tout entière. Ce serait assurément l'appréciation la plus autorisée de cet ouvrage. Le grave cardinal loue l'auteur d'avoir composé un écrit qui contribuera puissamment à maintenir la discipline ecclésiastique. Dans tous les temps cette discipline est de première nécessité: mais dans les temps troublés que nous traversons, elle est plus indispensable qu'à jamais. Et quel moyen plus efficace pour obtenir ce but désirable que de réunir les traditions que plusieurs générations d'hommes sages et pieux se sont transmises comme un trésor?

La formation du clergé, ce besoin permanent de l'Église, est devenu en ce moment une des nécessités les plus impérieuses et les plus pressantes. Les hommes de notre temps oublient trop que la civilisation dont ils sont si fiers est toute pénétrée du christianisme; qu'en voulant la séparer des sources religieuses d'où elle est sortie, ils ne peuvent que la faire reculer vers la barbarie. Seul, l'Évangile a pu émanciper l'humanité, parce que, au frein brutal de l'esclavage, il substituait une discipline morale assez forte pour contenir les appétits. Le jour où certains fanatiques d'impie ont réussi à effacer de notre nation le signe chrétien, il ne resterait plus rien de ce qui fut la France. C'est donc un intérêt patriotique autant que religieux qui s'attache aux mesures par lesquelles se conserve et se propage parmi nous la foi chrétienne. Le grand instrument de cette œuvre civilisatrice est un bon clergé, pur, instruit et zélé.

Ces paroles font assez voir l'intérêt qui s'attache au livre dont nous avons transcrit le titre. Le sujet traité par M. Icard préoccupe l'Église depuis trois cents ans, car le concile de Trente ne trouva pas de moyen plus efficace, pour combattre les maux introduits dans la société chrétienne par la fausse réforme de Luther et de Calvin, que l'établissement des maisons dans lesquelles les clercs puiseraient l'instruction et la formation morale et religieuse. L'auteur raconte avec intérêt les différents essais qui furent tentés au seizième siècle pour exécuter le désir des Pères de Trente, les obstacles qu'ils rencontrèrent, particulièrement en France, enfin, l'heureuse entreprise de ces deux saints prêtres qui furent dans notre pays les véritables instituteurs des séminaires, saint Vincent de Paul et M. Olier.

Les deux familles de ces deux serviteurs de Dieu se sont toujours appliquées à suivre les traditions qu'ils leur ont léguées, et l'on peut sans témérité attribuer cette fidélité les succès qu'elles ont obtenus pour le salut des âmes; on peut aussi lui attribuer, pour beaucoup, le respect général dont elles sont entourées. Les prêtres de Saint-Sulpice, qui doivent seuls nous occuper en ce moment, y ont trouvé cet attachement à la vraie doctrine qui leur a permis de traverser l'épreuve du jansénisme sans fléchir. Ils ont même mérité par leur fermeté à soutenir l'orthodoxie, les injures que tout le monde connaît grâce à l'expression originale qu'elle prend sous la plume du duc de Saint-Simon; moins remarquable par la forme dans *les Nouvelles ecclésiastiques*, l'injure contre les Sulpiciens y reparait à tout moment: les outrages prodigés par les ennemis de la vérité ont toujours été l'éloge de ceux contre lesquels ils sont dirigés. M. Icard a de très belles pages pour relever la fidélité de sa compagnie à suivre les traces de son pieux fondateur. Toutefois, c'est moins à célébrer la gloire des siens qu'à leur tracer des règles de conduite pour continuer à accomplir d'une manière fructueuse leur mission, qu'il consacre son livre.

Voici, en peu de mots, l'objet de cet écrit. Après l'aperçu dont nous avons parlé sur l'origine des séminaires, il traite dans une première partie de la constitution et de l'administration d'un grand séminaire, soit au spirituel, soit au temporel; dans une seconde partie, de la formation progressive de la vie sacerdotale des élèves du sanctuaire; la dernière partie est consacrée à leur formation intellectuelle, par les études de philosophie et de théologie, qui les préparent à l'exercice du ministère sacerdotal.

Il est facile de comprendre par ce plan très succinct que quelques chapitres intéresseront spécialement les directeurs des séminaires; mais la plus grande partie du livre sera utile à tous les lecteurs, même aux laïques sérieux qui désirent donner une bonne direction à leur vie et à leur intelligence. Toujours inspiré par les enseignements du Saint-Siège et les maximes d'hommes tels que saint Charles Borromée, saint Vincent de Paul, M. Olier, M. le supérieur général de Saint-Sulpice n'écrit pas une phrase qui ne soit remplie de réflexions profondes et utiles. L'inspiration est à la fois pieuse et élevée, telle qu'on doit l'attendre de l'intelligence distinguée et de l'expérience consommée de l'auteur.

Un enchaînement rigoureux de toutes les parties, une clarté parfaite dans l'idée et dans l'expression, une précision qui exclut tout ce qui ne va pas directement au but que l'auteur se propose, telles sont les qualités essentielles d'un ouvrage comme celui que nous annonçons, et ce sont celles que tout lecteur reconnaîtra dans le livre des Traditions de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Il demeurera un modèle parfait dans ce genre de composition. Puisse-t-il avoir beaucoup de lecteurs dans tous les rangs de la société: aux prêtres il fournira une quantité de maximes d'après lesquelles ils doivent diriger leurs études, leur conduite et leur vie entière; aux laïques il fera apprécier selon la vérité le clergé, qui ne peut que gagner à être connu selon la réalité des choses.

DOM PAUL POULIN

de la Bibliographie Catholique, oct. 89.

Lorsque mon ami rit, c'est à lui à m'apprendre le sujet de sa joie; lorsqu'il pleure, c'est à moi à découvrir la cause de son chagrin.

Petites lectures illustrées.

Il n'est sur la terre aucune joie, aucun lieu de délices comparable au bonheur de ceux qui se sont abandonnés à la volonté de Dieu, et ont ainsi trouvé le pardon et la paix en Jésus-Christ. N.

(Pensées et Maximes du P. Faber. 50 cts.)

MR EUSTACHE PICARD

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE.

Brochure in-16 de 36 pages. Prix franco: net 20 cts

C'est la biographie du sulpicien canadien qui vient de mourir, laissant dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu l'impression d'un dévouement sans égal et d'une sainteté plus qu'ordinaire. Ce fut un véritable apôtre... On écrira sa vie.

JEU X

Nous voilà depuis un mois bien carrément entrés dans nos longues soirées canadiennes. Et nous en avons bien encore pour cinq longs mois ! Qu'allons-nous faire pour passer agréablement ces cent-cinquante veillées ?—Jouer aux cartes.— Mais on ne peut pas toujours jouer aux cartes, comme on ne peut pas toujours boire de l'eau. "L'ennui naquit un jour de l'uniformité." Il faut donc varier. C'est précisément ce que nous venons vous offrir aujourd'hui en donnant une petite liste de jeux de toutes sortes et convenant à divers âges et à tous les goûts. Jugez :

LE BACKGAMMON (Trictrac) Prix \$1.25

LE CHEVAL BLANC

Ce jeu est composé de cinq cartons images (couleur) 4 x 7 : la douane, le cheval blanc, la cloche, le marteau, la cloche et le marteau ; puis huit dés marqués sur une seule face, l'un d'une cloche, l'autre d'un marteau. Les autres de 1 à 6.— On joue à trois, ou plus, mais pas moins. Il y a 14 jetons en verre. Les cartons sont vendus à l'enchère à chaque partie et le produit forme une poule. La partie est terminée lorsqu'on amène juste le même nombre de points que celui de jetons restant à la poule. Prix : 90 cts

LES DÉS ALPHABÉTIQUES

Ce jeu destiné surtout aux enfants qui commencent à lire, exercera d'une façon très récréative l'intelligence des enfants plus avancés. Il s'agit en effet de superposer les dés pour faire une construction quelconque, de manière que le nom du sujet puisse se lire sur la façade même de la construction, comme le représentent les modèles joints à ce jeu. La boîte contient en outre les dés et les modèles, de petites planchettes destinées à supporter les dés dans certaines figures où il y a des vides. Prix : \$1.50

PROGRESSIVE EUCHRE

Nouvelle méthode très intéressante pour jouer le *Euchre*. Patrons, No E ; prix : 75 cts — Patrons, No D ; prix : \$1.00.— Patrons, No G ; prix : \$1.50

GO BANG

Le but de ce jeu, qui peut également s'appeler *Les échecs des Chinois*, est de placer cinq hommes (jetons) en ligne sur cinq carrés contigus, et d'empêcher en même temps son adversaire d'en faire autant. Chaque joueur joue tour à tour un jeton sur l'un des carreaux du damier, où il lui plaît. Le premier qui a pu former une suite de cinq jetons dans n'importe quelle direction, crie *Go Bang*, et gagne la partie. C'est plus difficile et plus beau qu'on ne le pense !

Prix : Damier (324 casiers) et jetons..... 75 cts

LOTO ALPHABÉTIQUE

Ce jeu apprend la lecture aux enfants, tout en les amusant. On commence par se partager les cartons et les jetons ; chacun fait une mise de trois jetons par carton ; on assigne d'avance une valeur aux jetons. Un des joueurs est chargé de tirer les boules ; en tirant une boule, il en appelle à haute voix la lettre. Les joueurs marquent à l'aide de jetons la lettre appelée autant de fois qu'elle se trouve répétée sur leurs cartons.

Lorsqu'on a marqué les cinq lettres d'un même mot, on lit ce mot et on reçoit un jeton de chacun. Lorsqu'un joueur a marqué les trois mots d'un même carton, il gagne la partie et reçoit le montant des mises. Prix : \$1.00

LOTO ZOOLOGIQUE

On se partage les 12 cartons et chacun fait une mise de convention. Le montant des mises constitue une poule qui sera le lot du gagnant.— L'un des joueurs tire un à un du sac les animaux découpés, en appelant à mesure le nom inscrit au bas de chaque animal. Le joueur qui a le carton sur lequel l'animal sorti se trouve répété doit réclamer l'animal découpé pour le placer sur son carton à l'endroit correspondant. Le joueur qui le premier a marqué les huit animaux d'un même carton gagne la poule.— Les animaux sont classés sur les cartons d'une façon sommaire, et chaque jeu est accompagné d'une petite brochure contenant les principes fondamentaux de la zoologie et une notice succincte sur chacun des 96 individus qui composent le loto. Prix : \$2.00

THE MONOPOLIST, — TEN-UP, and MARINER'S COMPASS

One of the best of Triple Combination game Boards. Each game simple, varied and fascinating, and also played on a separate design. This novel Combination catches the spirit of the times, and the players battle with each other as in real life. Prix : \$2.00

ALMANACH DU TRICTRAC

DE JAQUET ET DE JAQUET DE VERSAILLES

PAR

VAN TENAC, CARRARD ET JEANDEL

1 vol. 47 in-12 de pages..... Prix franco : 15 cts

Trois font plus que dix quand Notre-Seigneur y met la main ; et il la met toujours quand il nous ôte les moyens humains, et qu'il nous engage dans la nécessité de faire quelque chose qui excède nos forces.

Pourquoi craindre la disette ? Soyons bien aises d'avoir occasion de nous confier en Dieu seul, et de dépendre, comme de vrais pauvres, de la libéralité de ce Seigneur, qui est infiniment riche.

Maximes et pratiques de saint Vincent de Paul. 1 vol. in-18... 50 cts

ACADEMIE DES JEUX

CONTENANT LES REGLES, PRINCIPES ET COMBINAISONS DES PRINCIPAUX JEUX DE CARTES

DES ECHECS, DU BILLARD, DES DAMES, DU DOMINO, DE TRICTRAC, ETC.

Par F. DUMESNIL

1 volume in-12 de 152 pages.....Prix franco : 25 cts

LE NAIN-JAUNE

On se sert d'un jeu de 52 cartes. On joue à 3, au moins, ou à 8, au plus. Les cartes ont la valeur qui suit : l'As = 1 ; 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, Valet, Dame, Roi. Le 7 de carreau correspond au Nain-Jaune. Les cartes se distribuent comme suit : à 3 personnes, 15 cartes à chacun ; à 4, 12 ; à 5, 9 ; à 6, 8 ; à 7, 7 ; à 8, 6 ; la balance reste au talon. On commence le jeu en jetant une carte au choix ; on jette d'autres cartes à la suite, mais à la condition qu'elles se suivent ; il faut se défaire d'abord des plus basses, on ne s'occupe pas des couleurs des cartes, mais seulement de leur marques. Celui qui jette le Roi joue de nouveau ce que bon lui semble.

Il y a encore d'autres règles que nous ne donnons pas ici et qui rendent le *Nain-jaune* très amusant.

Prix avec tableau et caissons simples..... 50
" " " doubles..... \$1.00

L'OIE

(JEU DE PLAISIR ET DE RÉCRÉATION, RENOUVELÉ DES GRECS).

Soixante et trois cases composent ce jeu. La lère représente un petit jardin, et la 63ème un bosquet dans lequel repose une oie. C'est l'endroit qu'il faut atteindre pour gagner la partie ; mais il n'est pas facile d'arriver à ce bosquet, car plusieurs empêchements se présentent avant qu'on puisse y aborder. Pour jouer à ce jeu on se sert de 2 dés. Le premier qui arrive juste au No 63 gagne la partie et reçoit le montant des mises et des amendes.—Si l'on dépasse ce nombre, on redouble son point en retournant en arrière. On ne peut s'arrêter sur les Oies, placés de 9 en 9 ; lorsqu'on y arrive, on redouble son point jusqu'à ce qu'on n'en rencontre plus. Si du premier coup de dés on faisait 9 par 6 et 3, on irait au No 26, et par 5 et 4, au No 53.

Accidents : — Celui qui fera 6, où il y a un Pont, payera le prix convenu, et ira au No 12 pour se noyer sous le Pont. Celui qui ira au No 19, où il y a une Hôtellerie, s'y reposera jusqu'à ce que les autres joueurs aient tiré chacun deux fois. Celui qui ira au No 31, où il y a un Puits, paiera et y restera jusqu'à ce qu'un autre, arrivant au même nombre vienne l'en retirer ; alors les deux joueurs changent de place. Celui qui ira à 42, où il y a un Labyrinthe, paiera et retournera à 30. Qui arrivera à 52, où il y a une Prison, paiera et y restera jusqu'à ce qu'un autre l'en retire. Quand on arrivera à 58, où est la Mort, on paiera et on recommencera tout le jeu. Celui qui sera rencontré par un des joueurs, paiera et ira se mettre à sa place. Prix 25 cts et 90 cts.

PARCHEESI

THE GREAT BACKGAMMON BOARD OF INDIA

Parcheesi, in India, signifie : The greatest number won or gained in play. There are two kinds of *Parcheesi* : The *Single dice game*, and the *Two dice game*. This last, more complicated, is called the "Improved Method" and is intended to furnish what the old method lacks, viz : variety of points or catches in the game to excite and keep the minds of the players constantly on the alert.

Price..... \$1.50

LE SALON DES JEUX

REGLES ET DESCRIPTIONS DE TOUS LES JEUX DE CARTES

Ainsi que des jeux de Domino, de Trictrac, de Dames, d'Echecs, de Billard, etc.

1 volume in-12 de 212 pages..... Prix franco : 50 cts

JETONS

Ronds, assortis, 4 couleurs.....	50 cts le cent
" " " (polis).....	75 cts "
" " " (ivoirine).....	\$1.50 la boîte
Carrés. " ".....	40 cts le cent
" " ".....	\$1.25 et \$3.00 la boîte

MARQUEURS

Marqueurs-trictrac, 2 roulettes en cuivre.....	40 cts
Marqueurs pour Whist. Grandeur carte ordinaire, couleurs assorties, deux aiguilles.....	25 cts
Marqueurs pour Whist "Pall Mall Whist Marker" (3+2 pcs) en chêne blanc vernis, 8 marqueurs à ressorts, en noyer noir.....	\$1.25 la paire
Marqueurs pour Bézigue. Format carte ordinaire, 3 aiguilles.....	15 cts
" " " 3 aiguilles, en cuir.....	35 cts

Bottes à cartes, pour le Whist, avec marqueurs à aiguilles..... 35 cts

Game register and Trump indicator. Shows trump, points and games.
Plain cardboard, No 1..... 35 cts

LE COUNT'S NEW PATENT CRIBBAGE BOARD

Has safe compartments for two packs of cards and for nine plated brass pins. It will score for three or six players; the case is polished black walnut; it has a metal top, polished and plated; the slides of compartments are metal polished and plated. Measure: 3+11 inches.

Price \$2.00

OUVRAGE D'OCCASION

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT

Traduite de l'anglais par une société de gens de lettres

(NOUVELLE ÉDITION)

REVUE ET CORRIGÉE CONSIDÉRABLEMENT

44 vol. in-4 d'une moyenne de 600 p. chacun. Reliure en veau, tranche rouge, ornée de nombreuses gravures.....Prix franco: \$40.00

Voilà une bonne aubaine pour ceux qui aiment les beaux ouvrages à bon marché. Nous disons bien à *bon marché*, car le prix réel devrait être \$100, sinon plus. L'ouvrage arrête à la date 1750. Il y a une foule de cartes anciennes très intéressantes sous le rapport géographique. Le premier volume seul, pour plus d'une raison, vaut considérablement plus que nous le vendons. On y trouve là des cartes, des plans et des croquis relatifs à l'Histoire sainte qui méritent d'être étudiés par les hommes sérieux. C'est naturellement à eux que nous recommandons cette *Histoire universelle*. Les collèges, les grandes bibliothèques feraient bien d'accaparer cet ancien ouvrage !.....

BIBLIOTHECA PATRUM CONCIONATORIA

HOC EST :

Anni evangelia, festa dominica sanctissimæ deipara illustriorumque sanctorum solennia, homeliis atque sermonibus adornata SS. Patrum scriptorumque ecclesiasticorum, qui tredecim prioribus sæculis floruerunt.

OPERA ET STUDIO

F. FRANCISCI COMBESIS, ORDINIS FF. PRÆDICATORUM CONGREGATIONIS S. LUDOVICI

EDITIO PER QUAM DILIGENTER CASTIGATA, NOVIS MONUMENTIS AMPLIFICATA, DISSERTATIONIBUS ET COMMENTARIIS ILLUSTRATA, SCHOLIS, ANNOTATIONIBUS APPENDICIBUSQUE COMPLETATA, ACCURANTIBUS UNA PRESBYTERIS

JOAN. ALEXIO GONEL et LUDOVICO PERE

1 vol. gr. in-8 de XXX-672 pagesPrix franco: \$2.00

Ce volume contient la matière de 3 volumes in-8 ordinaires.

ALMANACH DE LA LIGUE DU CŒUR DE JESUS

2ième ANNÉE (1887)

In-8 de 64 pages..... 10 cts

C'est le charmant almanach que nous avons annoncé l'année dernière et qui s'est vendu par milliers... pour le profit des lecteurs et non de l'éditeur. Imaginez donc ! 10 cents pour un grand almanach de 64 pages, illustré de 4 grandes gravures, autant de petites, 2 cantiques, musique en tête.

Cet almanach qui contient des choses intéressantes s'occupe surtout à propager la *Ligue du Cœur de Jésus*. Cette ligue admirable a pour but principal : 1. de maintenir l'esprit chrétien dans les familles par les honnes ; 2. de combattre le blasphème et l'intempérance.

Il y a dans cet almanach un chapitre intitulé : *Une gerbe d'histoires canadiennes*. Tous les hommes devraient lire cela.

LA FOI DE NOS PERES

OU EXPOSE COMPLET DE LA DOCTRINE CHRETIENNE

PAR

SON EMINENCE LE CARDINAL GIBBONS

ARCHEVÊQUE DE BALTIMORE

Ouvrage traduit de l'anglais sur la 28ème édition avec l'autorisation spéciale de l'auteur

PAR

L'abbé ADOLPHE SAUREL

Vicaire à la paroisse Saint-Paul de Nîmes.

1 vol. in-8.....Prix: \$1.00

Tel est le titre d'un ouvrage composé en anglais par Son Eminence le Cardinal Gibbons, Archevêque de Baltimore, et dont M. l'abbé Adolphe Saurel, vicaire à Saint-Paul de Nîmes, vient de publier la première traduction française.

Le titre seul de cet ouvrage en fait connaître exactement et le but et l'objet. Une longue expérience des missions données, durant plusieurs années, dans diverses contrées des Etats-Unis, avait appris au vénérable auteur, que nos frères séparés nourrissent des préventions et des haines contre l'Eglise Catholique, uniquement parce qu'ils ne la connaissent, ni en elle-même, ni dans ses dogmes, ni dans sa discipline. Il a donc pensé que le meilleur, le plus efficace moyen de leur ouvrir les yeux, et de dissiper leurs préjugés était de leur exposer simplement *la foi de nos pères*, comme Bossuet l'avait déjà fait vers la fin du 17e siècle. Toutefois écrivant pour les fidèles et les chrétiens de notre époque, trois cents ans après la réforme, quelques années seulement après la célébration et les définitions du Concile du Vatican, il devait être plus complet. Il commence par établir que l'Eglise Romaine est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ; parce que seule elle possède tous les caractères essentiels à la société visible fondée par ce divin Sauveur; il en conclut qu'elle est infallible et perpétuelle. Il aborde ensuite successivement tous les principaux objets de la controverse religieuse qui séparent les Protestants des Catholiques: l'Eglise et la Bible; la primauté du Saint-Siège, la suprématie véritable qui doit demeurer éternelle dans une Eglise éternelle, et qui réside dans l'Evêque de Rome; l'autorité de la tradition divine; l'existence et l'efficacité des sacrements niés ou dénaturés par les Protestants. Enfin il résout les graves et importantes questions agitées de notre temps: le pouvoir temporel des Papes, la liberté civile et religieuse; l'inquisition espagnole; le massacre de la S. Barthélemy; le célibat ecclésiastique, le divorce entre les époux.

Il nous paraît difficile de traiter ces matières avec plus de netteté, de clarté, de solidité pour le fond, avec plus de calme, de modération et de douceur dans la forme; n'est-ce pas dire que *la foi de nos pères* est certainement un des meilleurs manuels que l'on puisse aujourd'hui recommander à toutes les personnes sincèrement désireuses de s'instruire de la vraie religion? Nous ne craignons pas d'affirmer que les fidèles catholiques y trouveront l'exposition et la démonstration de leurs doctrines; pour nos frères séparés eux-mêmes, s'ils le lisent de bonne foi et sans parti pris, ils y verront la solution de toutes les objections qu'ils opposent à nos croyances. Cet ouvrage sera également très utile aux catechistes et aux prédicateurs. Sans doute, l'unique volume dont il se compose renferme en tout 430 pages, mais ces pages contiennent la doctrine la plus substantielle; elles présentent la série des vérités chrétiennes dans un ordre rigoureusement méthodique; elles resument les preuves les plus solides; quelques-unes de ces pages sont même écrites avec l'éloquence simple et persuasive qui vient du cœur et va au cœur; enfin une table alphabétique permet au lecteur de trouver immédiatement le point particulier de doctrine qu'il désire étudier. C'est donc, nous le répétons, un *manuel* complet d'exposition, d'apologétique et de controverse religieuse.

Au reste, l'ouvrage du Cardinal Gibbons n'est plus à louer aujourd'hui; le succès vraiment extraordinaire qu'il a obtenu depuis son apparition, le bien qu'il a fait, l'autorité dont il jouit dans toute l'Amérique, en disent assez tout le mérite. *Vingt-huit* éditions ont été données dans les Etats-Unis seulement, et une lettre particulière envoyée au traducteur, lui apprend qu'on vient d'imprimer le *cent quarante-cinquième* mille du texte anglais. Il a été successivement traduit en plusieurs langues, en Allemand, en Norwégien, en Espagnol, et partout dans les pays étrangers comme en Amérique et en Angleterre, il est accueilli avec la plus grande faveur.

Espérons que la traduction française donnée par M. l'abbé Saurel obtiendra le même succès. Elle a, dit Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, toute la valeur d'un texte original, parce qu'elle rend pleinement la pensée de l'auteur, en même temps que la langue française y apparaît sous toutes les formes qui lui sont "propres." Puisse-telle avoir de nombreux lecteurs! Puisse-telle contribuer à affermir la foi dans les cœurs en rendant les *enfants dignes de leurs pères*! Puisse-telle surtout contribuer à éclairer nos frères égarés, en dissipant leur aveuglement et leurs illusions! Puisse-telle déterminer dans notre France, plus particulièrement encore dans notre midi, des conversions aussi nombreuses qu'elles le sont depuis quelques années aux Etats Unis et en Angleterre où elles se comptent par milliers! C'est le vœu qu'exprimait naguère l'éloquent Evêque de Nîmes, Monseigneur Besson, dans une lettre où il daigne encourager le premier essai du jeune traducteur et qui est reproduite en tête du volume. C'est le vœu que nous formons nous-même, et s'il se réalise, M. l'abbé Saurel, n'aura pas seulement travaillé à la diffusion d'un livre excellent; il aura fait une bonne œuvre.

ALMANACH DES JEUX DE BOSTON

OU WHIST BOSTONIEN DE BOSTON

DE FONTAINEBLEAU ET DE BOSTON DE L'ORIENT OU DE NANTES

RUSSE ET ANGLAIS.

Par CH. VAN TENAC et L. DELANOUR

1 vol. in-12 de pages Prix franco: 15 cts

TABLEAU PRATIQUE DES SACREMENTS

PAR

LE VICOMTE WALSH

1 vol. in-12 de IX-334, 353 pp.Prix franco : \$1.00.

FLEURS

DE

TIERS-ORDRE SERAPHIQUE

PAR LE

P. F. SERVAIS DIRKS

DES FRERES MINEURS RECOLLETS

1 vol. in-12 de 261 pages.....Prix franco : .50

ÉPILOGUE

LA NOUVELLE RÈGLE DU TIERS-ORDRE, SON CARACTÈRE, SA PORTÉE.

Le bienveillant lecteur n'aura pas manqué d'observer, que nous avons suivi dans notre livre un certain ordre chronologique. Nous avons commencé par l'époque de saint François ; nous finissons par le siècle de Pie IX et de Léon XIII. Nous avons raconté en partie les gloires du Tiers-Ordre dans le passé, et ce n'est pas sans admiration qu'on lira tout ce que l'esprit séraphique a fait accomplir par les chrétiens au milieu du monde.

Nous ne pouvons donc passer sous silence un fait éclatant qui vient de se produire. Par sa constitution du 1er juin 1883, Misericors Dei Filius, Sa Sainteté Léon XIII, comme nous l'avons déjà dit naguère, vient de rajouter le Tiers-Ordre, de lui communiquer une vie plus abondante, mais en supprimant l'ancienne règle, lui substituant une constitution nouvelle.

Ce renouvellement n'a pas été du goût de tout le monde. Il en est qui ont osé prétendre que Léon XIII a rabaisé le Tiers-Ordre au niveau d'une confrérie, et qu'il a brisé les liens qui attachaient cette grande institution aux deux autres branches de l'arbre séraphique.

Nous n'hésitons pas à qualifier ces affirmations de calomnieuses, et nous croyons remplir un devoir en répondant à ces hommes téméraires, dont les opinions proviennent de leur vue courte dans les choses pratiques, de leur ignorance, ou d'autre chose.

Vous di es, cher lecteur, que vous avez entendu des "hommes graves" émettre les énormités que je viens de transcrire? Une raison de plus pour examiner ces propositions malsonnantes afin de vous tranquilliser complètement.

Ainsi, parce que le saint Père a fait table rase des privilèges du passé, dont plusieurs étaient contestés et contestables, afin d'en accorder qui soient certains, s'ensuit-il que le Tiers-Ordre est violemment séparé de son passé glorieux, comme une branche est arrachée de son tronc?

Parce que le Père commun des fidèles, dans sa sollicitude pour notre protection, supprime une règle excellente pour la société du moyen âge, mais insuffisante pour l'époque actuelle, afin de la remplacer par un règlement de vie parfaitement approprié à tous les âges et souverainement pratique, s'ensuit-il que les Tertiaires ne sont plus enfants de saint François?

Si l'hypothèse de vos "hommes graves" était vraie, comment expliquer les paroles du Pontife, lorsque, donnant les raisons pourquoi il substitue à l'ancienne constitution une règle nouvelle, il ajoute: "On ne doit pas croire pour cela que rien soit enlevé au caractère même de l'Ordre, que nous voulons garder en son intégrité et en son immutabilité."

Reposez-vous donc sur la parole du grand Pontife, et soyez persuadé que, tertiaire, vous appartenez à ce même ordre célèbre, qui, depuis bientôt sept siècles, n'a cessé de donner à l'Eglise des défenseurs et des Saints.

Je ne veux pas vous convaincre seulement par voie d'autorité. Nous allons un peu causer, ou, si vous voulez, raisonner, ce qui n'est pas toujours la même chose. Vous parviendrez, j'espère, à comprendre, que même un "homme grave" peut parfois dire des bêtises.

Savez-vous que ces messieurs confondent deux choses parfaitement distinctes?

Il est une concession générale faite par les Papes, aux ordres mendiants, consistant dans une communion ou communauté de privilèges. Cette communion, en latin *communicatio privilegiorum*, suppose que tous ces ordres religieux ne sont que des fractions d'une même famille, en vertu de quoi les Papes ont décrété, que les privilèges accordés à l'une de ces fractions fussent par là même communs à toutes.

Vous comprenez que, si les Papes ont, de leur plein pouvoir, fait cette importante concession, il leur appartient aussi de la restreindre, et même de la suspendre entièrement s'ils le jugent à propos. Ils accordent parfois des indulgences, ou d'autres faveurs spirituelles, soit à des personnes déterminées, soit à des congrégations particulières; ou bien ils appliquent ces bienfaits à certains sanctuaires, ou aux populations de certaines circonscriptions de terrain. Le caractère restrictif de ces concessions prouve alors assez clair-

ment, qu'il ne saurait être question ici de communauté de privilèges, et que tous ne peuvent réclamer ce qui n'est que le privilège de quelques-uns. Plusieurs croyant à la généralité de la communion de privilèges, pensent pouvoir jouir des faveurs accordées à d'autres. De là des doutes, des indulgences d'une authenticité contestable, etc. Le S. Père en parle dans son Encyclique: et afin de s'apercevoir court à toutes ces difficultés, marchant sur les traces de quelques-uns de ses prédécesseurs, il déclare trouver bon "de rapporter et d'abroger toutes les indulgences jusqu'ici accordées, et d'en décréter d'autres, comme si rien n'avait été fait pour cette association." Et afin de prévenir toute interprétation arbitraire, il déclare, qu'en dehors des faveurs énumérées dans la nouvelle constitution, il supprime toutes les indulgences et tous les privilèges que le Siège Apostolique, en tout temps, sous quelque nom et sous quelque forme que ce soit, avait accordés jusqu'ici à cette association.

Je vous prie de souligner les paroles: sous quelque nom et sous quelque forme que ce soit; elles disent beaucoup.

Il se peut donc que les Tertiaires ne jouissent plus d'autant de privilèges qu'avant le remaniement de la règle: mais ils peuvent être au moins assurés de l'authenticité des indulgences et des bénédictions décrites dans la nouvelle constitution.

Il est une deuxième communion, moins définie dans les détails, mais plus grande, plus sainte, et, j'oserai le dire, plus certaine que la première. N'allez pas vous récrier en lisant ces derniers mots: je les expliquerai tout à l'heure.

Ce serait une impertinence de ma part de vous demander s'il vous souvient du *Credo*. Vous y professez de croire à la Communion des Saints, dogme d'un intérêt sublime. En vertu de ce dogme, les fidèles de l'Eglise Catholique jouissent en quelque sorte de la communauté des mérites et des bonnes œuvres de tous. Cette communauté existe d'une manière spéciale parmi les enfants d'une même famille religieuse. Ainsi, les membres du Tiers-Ordre Séraphique jouissent chacun des grâces dues aux mérites, aux bonnes œuvres, aux actions de pénitence, de leurs frères et sœurs de la grande famille franciscaine, et cela, en vertu de leur commune origine d'un seul Père, St François d'Assise.

C'est bien là un des plus grands bienfaits dont jouissent les Tertiaires séculiers, aussi bien que les Frères Mineurs, que les Filles de sainte Claire, et les nombreux enfants du Tiers-Ordre régulier; car ils appartiennent, comme ces derniers, à l'un des trois grands Ordres sortis de la souche commune.

L'Eglise ne touche pas à ces biens, notre propriété la plus chère. Elle nous en prive par l'excommunication, mais seulement, lorsque l'obstination nous retiendrait dans les étroites de certains péchés. Et cette loi est tellement certaine et inhérente à l'Ordre, que les Supérieurs des Frères Mineurs ont pleine faculté d'accorder par *Lettres d'Affiliation*, à des étrangers, leurs bienfaits, la participation aux mérites des trois Ordres de St François.

Mais vous êtes curieux de savoir pourquoi je prétends que la communion des mérites est plus certaine que la communion des privilèges. Je suis tenté d'enchaîner encore sur cette prétention et d'affirmer que cette communion est en même temps la plus utile. Mon cher lecteur, la chose est toute simple; quelques mots suffiront pour vous faire comprendre mon idée, peut-être en apparence quelque peu paradoxale.

La communion des privilèges (indulgences, bénédictions, etc.) est certes chose sainte, et certaine dans son principe, dans l'intention de l'Eglise; mais quiconque veut en profiter, doit apporter à cette œuvre ses dispositions personnelles; tout dépend de là. Il en est de ces grâces comme de la Rédemption: elles sont offertes, non imposées. Votre bon sens me dispensera de tout développement ultérieur.

L'autre communion, au contraire, fait souvent nos affaires sans nous. C'est une pluie de grâces descendant sur nous provoquée par les prières, les bonnes œuvres, les mortifications de nos frères et sœurs. Il arrive même que, malgré nous, nous subissons cette bienheureuse influence. Lorsque nous sommes tièdes dans le service de Dieu, nous obtenons par les mérites de nos frères, par l'intercession des Saints des trois Ordres de St François, la dévotion et la ferveur. Quand parfois la volonté se trouve faible et presque désarmée devant la sollicitation du péché, Dieu nous donne,

en faveur de notre parenté spirituelle avec tant d'âmes parfaites, la force de résister au mal et de nous élever vers le bien. Vous voyez, cher lecteur, que cette communion des Saints est un bien précieux, presque inaliénable, et une source inépuisable de richesses spirituelles de toute sorte.

Comprenez-vous maintenant comment on peut confondre deux choses parfaitement distinctes: la communauté de privilèges et la communauté de grâces. Il est probable que, par suite de la dernière Encyclique du Pape, vous n'avez plus droit à la première; mais il est certain que vous possédez la seconde, et que vous continuez, dans votre qualité de tertiaire, à faire partie de la grande famille franciscaine, et à jouir de tous les avantages propres à votre ordre.

C'est vraiment chose singulière que la diversité d'opinions et de sentiments au sujet de la nouvelle Encyclique. Aussi est-elle tombée au milieu de nous comme une bombe. C'était une véritable surprise. On s'attendait bien d'abord à un petit remaniement du chapitre des indulgences; mais après le bref *Auspicalis*, on s'était endormi dans une bienheureuse sécurité, et surtout, l'on était à mille lieues de soupçonner un remaniement de la règle même. Et voilà que le Saint Père vous dot d'une règle toute nouvelle, remaniant en même temps de fond en comble le chapitre des privilèges.

Eh bien! au risque de n'être pas de votre opinion, je ne peux m'empêcher d'avouer que je suis très enthousiaste de la nouvelle constitution du Tiers-Ordre. Ne dites pas qu'elle est trop courte et qu'en cela elle le cède à l'ancienne règle. Le bien ne résulte pas de la multiplicité des lois. C'est une erreur de penser qu'on rend les hommes meilleurs en les accablant d'une foule de préceptes. Les lois les plus parfaites deviennent nuisibles lorsqu'elles ne sont pas observées, et c'est un peu le sort des lois trop multipliées. Souvenez-vous de cette parole célèbre d'un homme qui se connaissait un peu au gouvernement des sociétés: je parle de Tacite: *Plurimæ leges, dit-il, pessimæ respublicæ*; "Les Etats deviennent pires à mesure qu'ils ont un plus grand nombre de lois."

Mais il n'est pas vrai que la nouvelle règle est plus courte que l'ancienne; je suis plutôt d'un avis contraire: au moins, j'ai rencontré dans la constitution de Léon XIII plusieurs points très pratiques, au lieu que dans la règle primitive, parfaitement à sa place au moyen âge, il y avait certains commandements devenus impraticables, intelligibles même, et surtout peu en harmonie avec les mœurs même du monde pieux actuel.

La nouvelle règle, dit-on, est moins sévère que l'ancienne. Soit; mais aussi l'on ne communique plus, le jour même de la prise d'habit, par demander une dispense de la plupart des règles les plus importantes; ce qui, on le comprend sans peine, ajoute le Saint Père, ne peut se faire qu'au détriment de la discipline commune.

Dans la nouvelle règle, ces obligations sont en très petit nombre et fort légères. Puis, il me semble que c'est un acte de mortification extrêmement méritoire, que de soumettre votre jugement à celui du Souverain Pontife en acceptant humblement et sans murmure le retrait des indulgences et des bénédictions supprimées. Ce sera la meilleure disposition pour recevoir le plein effet des privilèges spirituels qui vous demeurent.

Qui sait! Dieu l'a peut-être voulu ainsi, afin que, la règle étant devenue moins difficile, moins pénible, la privation d'un certain nombre d'indulgences vous engage à supplier vous-même à ce

défaut; à produire, par des actes de mortification et de pénitence, l'effet qu'aurait produit en votre faveur l'indulgence supprimée.

En tout cas, je ne comprends pas trop vos plaintes à cet égard. Vous être tertiaire, ou vous désirez l'être. Dans votre qualité d'enfant fidèle et pieux de l'Eglise Catholique, vous êtes membre de plusieurs confréries enrichies de faveurs spirituelles. Une foule d'indulgences, que tout catholique peut gagner, vous sont donc également accessibles; de manière, qu'en définitive, vous pourrez encore à présent, si vous le voulez, gagner tous les jours à peu près une indulgence plénière! Pauvre homme! que vous êtes à plaindre!

Vous comprenez qu'en présence de la nouvelle règle du Tiers-Ordre, j'aurais très mauvaise grâce d'aller médire de l'ancienne.

La première règle du Tiers-Ordre était pour l'antiquité chrétienne un trésor inestimable. Le XIIIe siècle avec tous ses Saints est là pour le prouver; et jusqu'à la fin des temps, elle demeurera comme un monument précieux, comme un document historique éloquent, qui nous indiquera la source, le mobile, d'une infinité de faits héroïques qui, dans les fastes de l'Eglise, demeureraient autrement inexplicables.

Mais il n'en est pas moins vrai que cette règle, comme plusieurs autres documents de la discipline ecclésiastique, était devenu d'une application difficile à la société actuelle, surtout si l'on avait en vue une réforme de la société. Et justement à cause de cela, la plupart des Tertiaires négligeaient le texte d'une règle, qu'ils jugeaient bonne et sainte et cependant nullement pratique. Ils se reposaient sur leurs dispenses, et ne s'occupaient que des indulgences et des absolutions générales.

Pour le dire en passant, ces privilèges n'appartenaient point à la règle. A l'époque de saint François, une indulgence était un chose excessivement rare, et il fallait des œuvres très méritoires et souvent pénibles, pour la gagner. Dans la suite des siècles, les Souverains Pontifes ont accordé aux Tertiaires successivement un grand nombre de ces faveurs spirituelles, à titre de récompense pour leurs mérites à l'endroit de l'Eglise, et aussi pour engager d'autres personnes à s'enrôler dans une milice si utile à la société chrétienne. Dans le cours des âges, plusieurs des précieuses ou inhibitions de cette règle sont tombées en désuétude; mais aussi tout ce qu'elle contenait de véritablement pratique et propre à tous les temps et à toutes les conditions de la société a été conservé dans la règle, dont Léon XIII vient de doter le Tiers-Ordre.

En voilà assez. Je crois avoir répondu suffisamment aux difficultés proposées par les Tertiaires timides et trop susceptibles aux oblocutions de tout genre.

Le Tertiaire pénétré de l'esprit d'abnégation de saint François ne devrait plus s'arrêter à des considérations mesquines et à des questions d'intérêt spirituel, qui n'ont point de fondement solide. Qu'il tâche plutôt de gagner ou de regagner, par un surcroît de bonnes œuvres, ce qu'il pourrait perdre en fait d'indulgences et de bénédictions liturgiques.

Mon Dieu! lorsque je pense que nous sommes du siècle des congrès et des adresses, je me demande bien sérieusement comment il se fait que les Tertiaires du monde entier n'aient pas encore voté des adresses à Léon XIII, lui offrant leurs actions de grâces pour l'immense bienfait qu'il vient de leur accorder, et par eux à la Société chrétienne!

La LOI du DIVORCE

ET LA

CONSCIENCE CHRETIENNE

PAR

Le R. P. L. BAUDIER, S. J.

1 vol. in 12 de IX-187 pages.....Prix franco : 50 cts.

CONTES EXTRAORDINAIRES

Par ERNEST HELLO

1 vol. in-12 de XII-393 pages.....Prix franco 75 cts

Dix-sept contes forment ce volume: Ludovic. Deux étrangers. Simple histoire. Les Deux ménages. Julien. La Laveuse de nuit. Le secret trahi. Un homme courageux. Les mémoires d'une Chauve-Souris. Cain. Eve et Marie. Que s'était-il donc passé? Le regard du juge. Les deux Ennemis. Il s'amuse. Le gâteau des Rois. La Recherche.

Mais ce ne sont pas des contes comme les autres contes. Ce sont ce que dit le titre: "Contes extraordinaires, et qui plus est, enveloppés dans un style extraordinaire, style Hello! C'est connu et compris. Jamais le mot de Buffon: le style c'est l'homme, n'a reçu une plus positive affirmation. C'est l'insaisissable!... Le mystérieux! parfois peut-être les ténèbres, mais toujours la main sent le fil conducteur et l'œil aperçoit toujours la lumière alternativement vacillante et brillante. En somme, on ne marche pas, on est porté et l'on ressent sensiblement, en lisant Hello, quelque chose qu'on ne ressent pas en lisant n'importe quel autre écrivain. Nous ne définissons pas ce quelque chose. Lisez et jugez.

Le Chapeau d'escargots et la robe ventre de biche.

Figurez-vous, s'il est possible, un temps abominable, une horreur de temps, des ruisseaux de la largeur de la rue, de l'eau sur les trottoirs, de l'eau tombant des toits, des gouttières, du ciel; de l'eau partout, un temps de diluvienne mémoire; tenez, un temps comme celui d'aujourd'hui, d'hier, d'avant-hier, de dimanche, un temps comme il en fait depuis huit mois dans ce beau pays de France, où les Anglais viennent prendre le soleil, fuyant les brouillards et l'humidité de la Tamise. Vous y êtes, n'est-ce pas? Eh bien! par ce joli échantillon du mois de mai, figurez-vous un monsieur, je ne dirai pas bien couvert, il était sans parapluie; mais un monsieur quelconque, clapotant dans la rue Saint-Honoré, tenant entre ses bras croisés un énorme sac de papier gris, le tout mouillé comme au sortir d'une école de natation, courant et criant, l'un portant l'autre, après un omnibus, dont le conducteur fait semblant de ne pas entendre.

Les conducteurs d'omnibus sont toujours plaisants en temps de pluie: c'est leur quart d'heure de prospérité, ils sont insolents, c'est tout simple: cependant ils sont justes, et, comme il y avait une place vacante dans l'omnibus, on arrêta.

«Place à droite!» cria le conducteur. Pardon, messieurs, pardon, mes-lames, dit le monsieur au sac de papier gris, c'est qu'il fait un temps...

«Mais faites donc attention!» dit une dame en robe de soie de couleur ventre de biche, vous me gênez ma robe.

«Pardon, madame, c'est sans le faire exprès, c'est ce guez de temps, voyez-vous.

«Prenez donc garde, monsieur, s'exclama à son tour un gros monsieur de gauche, vous m'inondez ma redingote!

«Pardon, monsieur, c'est le temps, voyez-vous.

«Eh! monsieur, quand on est tremé comme une soupe, on ne monte pas dans une voiture publique.

«Vous avez raison, monsieur, pardon; c'est précisément parce qu'il fait mauvais temps que... parce que, s'il avait fait beau, je ne vous aurais pas incommodé, ni la société; je ne prends jamais d'omnibus quand il fait beau. Conducteur, voulez-vous dire à ces messieurs et à ces dames de me faire un petit bout de place?»

«Allons! le côté droit, un peu de complaisance: il y a une place.»

A cet ordre suprême du conducteur, un vide se fit sur la banquette de droite, et le nouveau venu s'y installa, ruisselant comme une pièce de drap tordue à la vapeur.

«Si monsieur voulait au moins mettre son grand sac de papier sous la banquette, ça serait moins désagréable, reprit la dame à la robe ventre de biche, monsieur pourrait se serrer davantage contre lui-même.»

«C'est trop juste, madame, à l'instant même; bien des pardons: scélérat de temps, va! au 8 de mai.»

A un mal inévitable il n'y a que la patience à opposer. Les voyageurs de notre homme s'étaient donc résignés à l'exercice de cette noble vertu, et on cheminait sans mot dire, lorsque l'un d'eux, cliquant l'œil et avisant la robe de soie: «Pardon, madame, mais il me semble que vous avez au bas de votre robe quelque chose qui ne me paraît pas naturel; mais, je ne me trompe pas, Dieu me pardonne, c'est un escargot!»

«Un escargot! ah! l'horreur sur ma robe de soie, c'est affreux!»

En chœur: «Un escargot!»

«Voyons!»

«Voyons un peu!»

«Voyons!»

«C'est ma foi vrai!»

«Et un superbe encore, d'escargot.»

«Est-il gros!»

«Est-il blanc!»

«Pardon, monsieur; voyez donc là, en bas, à votre droite, sur le bout de votre botte, est-ce que ce n'en serait pas un autre?»

«C'est parbleu vrai! Mais d'où diable sortent-ils donc, ces escargots?»

Un monsieur d'âge: Ils sortent de leurs coquilles, monsieur; l'histoire naturelle nous apprend que la pluie fait sortir le loup du bois, et que la pluie fait sortir l'escargot de sa coquille.

«Oui, dans la campagne, mais pas dans les omnibus. Chut! ne bougez pas: en voilà un autre qui file le long du parapluie de monsieur...»

«Ah! c'est par trop fort!»

«Ça passe la plaisanterie!»

«Il y a quelqu'un qui a des escargots.»

«Oui, il y a quelqu'un ici qui a des escargots, ça ne peut pas être autrement.»

«Il faut visiter tout le monde; ce n'est pas moi d'abord.»

«Ni moi.»

«Ni moi.»

«Ni moi.»

«Ni moi.»

Treize ni moi résonnent. Un seul voyageur n'a rien dit, le dernier venu, l'homme-d-luge, le mouillé, le trempé, l'asphyxié, qui, pendant tout ce tintamarre, n'a cessé de s'éponger avec son mouchoir, dont il exprime le trop-plein sous la banquette, en glissant sa main entre ses deux jambes. Ce mouvement, plusieurs fois répété, est enfin remarqué; il éveille les soupçons et rappelle l'énorme sac de papier placé en cet endroit.

La draperie de la banquette est aussi soulevée, et, à la stupefaction générale, on aperçoit le gigantesque sac de papier percé en vingt endroits, et d'où s'échappent des myriades d'escargots, se sauvant dans toutes les directions, avec armes et bagages. Deux cents de ces cornifères avaient brisé leurs chaînes, et regagnaient, le sac sur le dos, la terre de la liberté.

«Monsieur, c'est une infamie!»

«Monsieur, c'est une atrocité!»

«Ça n'a pas de nom!»

«Il devrait y avoir des lois contre une pareille conduite.»

«Eh! messieurs et dames, pas tant de bruit, s'il vous plaît: vous les effrayez ces pauvres bêtes. Que diable! ce sont des escargots, ça ne vous mangera pas; et c'est bon pour manger. Moi, je les aime, les escargots; je viens de la halle en acheter deux petits cents; il n'y a pas de mal à ça; vous devriez plutôt m'aider à les attraper.»

Ce disant, notre homme se met aussitôt en besogne. Le sac de papier est hors de service, son chapeau y suppléera; et d'un et de deux, par la coquille, par le corps, par les cornes, il les saisit, il les plonge, au fond de leur nouvelle prison, se remet en classe, les traque, les poursuit sous les pieds, sur les genoux, sur les mollets, autour des mollets, le long des cannes, des parapluies, des cabas, des robes, des pantalons; ses bras, ses mains s'allongent s'étendent à droite, à gauche, le chapeau rempli; mais à chaque fois qu'il y revient écrouler de nouveaux déserteurs, une nouvelle lutte s'engage sur le bord du chapeau, autour du chapeau, formidablement garni de nombreux bataillons, qui mettent à fuir toute l'activité que leur permet leur nature coulante, glissante et fourvoyante.

Les dames, qui d'abord, dans leur colère et leur effroi, n'avaient songé qu'à serrer hermétiquement leurs robes autour de leurs jambes; les hommes, qui avaient glissé leurs pantalons dans leurs bottes, ne songent plus à garder leur sérieux; un fou rire s'empare de toute la voiture. Les femmes se pâment, les hommes se renversent; le conducteur s'abandonne à la protection de sa courroie, jurant que de sa vie il n'a vu une si grande *mêlée de bêtes*: le cocher ne sait que dire de ce remue-ménage, et pense un moment à fouetter ses chevaux vers Charenton (maison de fous aux environs de Paris). Deux minutes encore, et tout ce monde va devenir frénétique. La robe ventre de biche surtout avait une conception de la rate: elle ne peut parler, elle ne peut crier; elle fait au conducteur un geste de la main, pour indiquer qu'elle veut descendre, se soulève de sa place, et saisit la courroie longitudinale pour mieux expliquer son intention: le conducteur, toujours ivre-fou, tire le cordon attaché au bras du cocher, de manière à le renverser de son siège: celui-ci, dans la plus grande colère, tire les rênes avec fureur, et fait reculer la voiture si brusquement que la robe ventre de biche, en ce moment toute droite dans la voiture, est culbutée par le contre-coup, et tombe à la renverse sur le chapeau d'escargots, qu'elle écrase, contenant et contenu.

Et voilà pourquoi comparaisaient avant-hier, de vant M. le juge de paix, M. H..., Perruquier coiffeur, réclamant sa coiffure et ses escargots détruits par le fait de mademoiselle D...; et mademoiselle D..., couturière, réclamant le dommage causé à sa robe de soie ventre de biche, par le fait des escargots et du chapeau de M. H...

Témoins ouïs de part et d'autre, M. le juge de paix a renvoyé les parties devant arbitres, pour, d'après leur rapport, juger ce qu'il appartiendra.

(Joyeux Passe-Temps de la jeunesse. 50 cts)

Les Vérités Eternelles

MEDITATIONS SUR LES FINIS DERNIERES

à l'usage du clergé, des communautés religieuses, et des fidèles qui veulent mener dans le monde une vie parfaite

Par le R. P. JOSEPH PERGMAYR

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ouvrage traduit de l'Allemand

1 vol. in-18 de 250 pages Prix franco: 25 cts

ALMANACH PITTORESQUE

1887

(47^{ème} ANNÉE)

1 vol. in-32 de 251 pages Prix franco: 15 cts

Cet almanach, petit de format et simple d'allure, qui n'exige qu'un débours de 15 cents, a de quoi faire rire pendant 15 jours sans compter les nuits!

MOISE ET DARWIN

L'HOMME DE LA GENÈSE COMPARE A L'HOMME SINGE

OU L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX OPPOSÉ A L'ENSEIGNEMENT ATHÉE

Par le Dr CONSTANTIN JAMES

1 vol. in-12 de VII 452 pages Prix franco: 88 cts

Voilà un livre de science qui vaut la peine d'être lu. *Peine* n'est pas le bon mot, c'est *plaisir* qu'il faut dire. C'est tout simplement entraînant.

Mélanges de Liturgie, d'Histoire et de Théologie

I

1830-1837

1 beau vol. gr. in-8 de XV 612 pages Prix franco: \$2.50 cts

CATECHISME DES FAMILLES

EXPLICATION METHODIQUE ET FAMILIERE DES VERITES DE LA RELIGION

D'APRÈS LES CATÉCHISMES LES PLUS ESTIMÉS

A L'USAGE DES PARENTS CHRÉTIENS, DES INSTITUTEURS ET DE TOUS

CEUX QUI SOCCUPENT DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE

DE LA JEUNESSE; AVEC DES TRAITS HISTORIQUES EMPRUNTÉS A

L'ECRITURE SAINTE ET AUX MEILLEURS AUTEURS

Par M. l'abbé MORIET

1 vol. in-12 de XLIV 542 pages Prix franco: 88 cts

NOT QUITE IT

An incorrectness has been overlooked in the last issue of *Le Propagateur des bons livres*. Such things happen sometimes somewhere! And we dare not excuse ourselves as did an editor in a similar occasion, who answered: *I never saw the manuscript till it was in print!* We mean to say that under the heading *Sous presse* we wrote: *Le Canada ecclésiastique renfermera toutes les illustrations de notre Almanach illustré.*

And the fact is that instead of *all the illustrations*, we should have said *three illustrations*: the portrait of His Eminence Cardinal Tachereau, His Grace Archbishop Fabre, and His Grace Archbishop Dubamel. It is our intention to give this important publication the stamp of a perfect ecclesiastical feature. Cuts, more or less of a vulgar or burlesque character..... *No go.* We moreover contemplate giving, as years will advance, the portraits of all the Bishops of Canada, and... who knows! perhaps a map of each diocese.

At all events, the success and progress of *Le Canada ecclésiastique* is entirely out of our hands. It is altogether in that of the Canadian clergy. If he thinks this publication to be useful and interesting, he will give it that hearty encouragement which will ensure success to the book and profit to all.

The *Canada ecclésiastique* is just now being printed and will be out of press about Christmas.

LES CHEMINS DE FER

Par AMEDEE GUILLEMIN

I

LA VOIE ET LES OUVRAGES D'ART

(Illustré de 96 gravures sur bois)

1 vol. in-12 de 327 pages (7^e édition) Prix franco: 60 cts

II

LA LOCOMOTIVE, LE MATERIEL ROULANT, L'EXPLOITATION

(Illustré de 75 gravures sur bois)

1 vol. in-12 de 379 pages (7^e édition) Prix franco: 60 cts

LES MAUVAISES LECTURES

DISSERTATION DE S. ALPHONSE DE LIGUORI

TRADUIT ET MISE EN RAPPORT AVEC L'ÉTAT ACTUEL DE LA LÉGISLATION ECCLÉSIASTIQUE

Par le P. Jules JACQUES

De la Congregation du Très Saint Rédempteur.

1 vol. in-12 de XV-148 pp.....Prix franco : 20 cts.

Ce traité de Saint Alphonse publié en 1739 a pour but, dans l'intention du zèle et savant Auteur, non seulement de prémunir les fidèles contre le poison subtil et trop souvent mortel des lectures pernicieuses, mais encore de soutenir l'autorité du Saint-Siège dans une matière capitale, ou comme s'exprime le langage théologique, dans les faits dogmatiques.

Le célèbre père Zaccaria appelle ce travail une savante et forte dissertation. Pour compléter ce témoignage, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer quelques passages combinés du cardinal Villocourt : " Notre Saint éprouvait un chagrin mortel en voyant que des milliers de livres empoisonnés se répandaient dans le royaume, et corrompaient la foi et les mœurs ; qu'ils étaient lus sans scrupule par les jeunes gens et par une foule de téméraires, qui s'inquiétaient fort peu du danger auquel ils s'exposaient. Il ne se contenta pas d'adresser plusieurs suppliques pour obtenir qu'on les bannit du royaume, comme on le voit par les lettres qu'il adressa aux deux secrétaires d'Etat, les marquis Branconi et Tannucci : il publia une savante Dissertation sur la juste prohibition des livres dont la lecture est dangereuse. Le père Sacco, dominicain, qui était alors censeur royal, fait l'éloge de cette dissertation, qu'il appelle un ouvrage excellent : *eximium opus*. Le marquis Tannucci fit éclater son mécontentement lorsqu'il apprit la publication de cet opuscule ; il expédia aussitôt des hallebardiers pour faire une perquisition chez les libraires, ordonna que le réviseur, le père Sacco, serait exilé, et l'imprimeur condamné aux travaux forcés. Alphonse alors représenta qu'il n'avait pas fait imprimer cet opuscule pour offenser le prince, mais pour remédier aux grands maux que les livres occasionnaient aux âmes et à l'Etat ; il fit remarquer que, la puissance de l'Eglise étant méprisée, on lisait sans scrupule les productions les plus empoisonnées, et qu'il avait cru pour cela devoir publier cet opuscule pour leur servir de contre-poison. L'explication donnée par le Saint éteignit le feu... Le bruit de cette affaire s'étant répandu, le livre d'Alphonse fut recherché avec empressement. Le prix en fut beaucoup augmenté, et comme les exemplaires en furent bientôt entièrement épuisés, on employa tant de diligence pour en donner une édition nouvelle que deux nuits suffirent pour ce travail. C'est ainsi qu'Alphonse obtint tout l'effet qu'il avait vainement désiré jusqu'alors."

TROIS Vs TOUTES

Une petite mais malicieuse inexactitude s'est glissée dans le dernier numéro du Propagateur des bons livres. Nous disions, dans l'article SOUS PRESSE : Le Canada ecclésiastique renfermera toutes les illustrations de notre Almanach illustré. Le prix sera de 25 cents seulement. Toutes! nego. Trois! concedo. Donc, le Canada ecclésiastique renfermera véritablement et réellement, pour cette première année, trois illustrations (sans jeu de mots) : le portrait de Son Eminence le Cardinal Taschereau, et ceux de leurs Grandeurs Messieurs Fabre et Duhamel. Nous tenons à donner à cette nouvelle publication un cachet tout à fait ecclésiastique. Nous avons pensé que le Sauveur de Castor, qui figure dans notre Almanach illustré était trop épicé pour être servi au vénérés lecteurs du Canada ecclésiastique. Ajoutons, puisque nous en avons l'occasion, qu'il est probable que nous pourrions donner de nouveaux portraits d'évêques canadiens, l'an prochain. Notre désir est de les donner tous, avec le temps, et peut-être même donnerons-nous une carte de chaque diocèse. MAIS, MAIS, il faudra pour cela de la part des messieurs du clergé sympathie et encouragement. Sans cela nous manquerons infailliblement notre coup.

Le Canada ecclésiastique sera prêt vers la Noël. Nous constatons que ce livre répond à un besoin réel, car de tous côtés, les commandes nous arrivent par avalanches. Comme nous le disions dans le dernier numéro du Propagateur : Nous servirons les premiers venus.

ARTISTE-PEINTRE

DECORATION D'EGLISES

ET

D'EDIFICES PUBLICS

TABLEAUX RELIGIEUX

TABLEAUX

D'HISTOIRES

DESSEINS

ET

PLANS

SUR

COMMANDE

ATELIER

No. 7 Rue SAINTE-JULIE

RESIDENCE

No. 120 Rue SAINTE-ELIZABETH

Montréal.

LE QUESTIONNEUR DE LA JEUNESSE

ou

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET AMUSANTE

Recueil progressif embrassant les différentes branches de l'instruction, dans ce qu'elles ont de plus propre à exciter l'intérêt et à rendre l'étude agréable

PAR

Le Docteur Th. OLIVIER

1 vol. in-8 de 216 pages.....50 cts

(Extrait)

Quelles sont les dimensions de l'église Saint-Pierre à Rome ?

Elle a deux cent vingt mètres de longueur et cent cinquante-cinq de largeur.

Est-on frappé de ces dimensions lorsqu'on entre dans l'église ?

Non, à cause de l'harmonie des proportions ; mais la surprise n'en est que plus grande lorsqu'on approche des objets, que l'on avait crus d'abord de dimensions ordinaires et qui se trouvent être d'une grandeur colossale.

Quelle est la hauteur du dôme ?

Elle est de cent quarante mètres, si l'on y comprend la croix qui le surmonte.

D'où viennent les chiffres appelés arabes ?

Ils viennent de l'Inde ; mais ce sont les Arabes qui nous les ont transmis.

Quelle est la hauteur de la chute Niagara ?

150 pieds. Cette cataracte brille surtout par sa masse.

Pour faire mon dernier, on a fait mon premier ;
En faisant mon entier, on a fait mon dernier.

**

Mon premier se construit,
Mon second est un fruit,
Et mon tout est un bruit.

**

— Quel est le comble de l'adresse pour un médecin ?

**

— Quel fut le mari le plus paresseux de l'antiquité et quelle fut la femme la plus bavarde ?

**

— Si d'une pêche entière je mange un quart, et cela quatre fois de suite, que reste-t-il ?

**

Mon premier mange mon dernier
Et mon tout porte mon dernier.

**

Quand je suis sous les pieds je marche sur la tête.

**

N. B. Les réponses à ces questions et charades se trouvent dans l'Almanach des Enfants pour 1887.

1 volume in-32 de 112 pages, illustré.....Prix : 15 cts

C. B. LANCTOT

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIN DE MESSE

Approuvé par Sa
Grandeur Monseigneur
de Montréal.

SAYS NOIRS,

MÉRINOS

ET

SOUTANES

SUR

COMMANDE.

HUILE D'OLIVE

Pour les sanctuaires,

HUILE POUR TABLE

AUBES

PURIFICATOIRES

LAVABOS

ET

LINGERIE

POUR

EGLISE.



Importation de Calices, Cibores, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Orfèvrerie, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, etc.

Fabrication de Statues religieuses en plâtre et carton-pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Pointures religieuses, Broderie, Chasublerie

Spécialité : DRAPEAUX, BANNIÈRES, INSIGNES, Etc.